Image not found or type unknown

reconnaissance prénatale et declaration de grossesse a la CAF

Par **salomon**, le **28/01/2012** à **12:23**

Madame,Monsieur

bonjour,

Je suis sans papiers(en situation irrégulière),j'ai une amie de nationnalité française qui porte notre enfant.Ma question plutot deux questions que j'ai a vous pose;

1) est-il possible que je puisse faire une reconnaissance prénatale sans risque?
Ma peur est d'etre separe de mon enfant et sa mere en me rendant a la mairie

2)je ne suis pas a la CAF,est il possible qu'elle declare sa grossesse vu ma situation?

En attendant votre réponse madame,monsieur je vous prie d'agéer l'expression de ma respectueuse considération

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés